



## CONDITIONS DE TRAVAIL, UN ÉLÉMENT ESSENTIEL

Vos conditions de travail sont une priorité pour vos élus FO ENerGIE. La politique Recherche et Technologies de l'entreprise vient fortement peser sur votre quotidien professionnel : réduction d'effectif, temps de travail, organisation du travail...

Vos élus FO ENerGIE attachent une importance capitale à analyser les conséquences de ces choix et œuvrent pour améliorer vos conditions et votre Qualité de Vie et Santé au Travail.

## LE TEMPS DE TRAVAIL, L'ORGANISATION DU TRAVAIL

C'est pour FO ENerGIE une priorité. Nos élus, veillent aux impacts sur les conditions de travail et votre équilibre vie privée/vie professionnelle qui conditionne le bien-être et la motivation... C'est aujourd'hui LE sujet qui fait l'objet de toutes les attentions de la part des directions.

Son objectif est clair : **augmenter le temps de travail, baisser les effectifs et accroître la productivité.** Faire plus avec moins de salariés dégrade vos conditions de travail et augmente les problèmes liés aux Risques Psycho Sociaux.

Le temps de travail doit être un élément de conquête sociale.

Le nombre de chômeurs, notamment chez les jeunes, doit amener une réflexion permettant la création d'emplois. Ce n'est pas en augmentant la durée du travail et en repoussant l'âge de départ à la retraite que la situation s'améliorera.

## TRAVAIL À DISTANCE

Ce sujet est en cours de discussion entre la direction et les organisations syndicales. N'étant pas intégrée au dossier QVT du CRIGEN, la délégation FO a demandé que ce sujet y soit rajouté. Alors que la transformation numérique est l'un des éléments majeurs pour nos entreprises, FO rappelle l'obligation de l'employeur :

- D'accompagner ses salariés durant cette transformation
- D'instaurer un espace de travail dédié.
- D'assurer la prise en charge de l'employeur en cas d'accident du télétravailleur.
- De garantir les droits collectifs.
- De ne pas rompre le cadre du temps de travail au profit d'une notion de charge de travail.

Le travail à distance est un sujet majeur dans l'évolution de nos conditions de travail au sein du Groupe.

## FORMATION ET ALTERNANCE

L'évolution de la Technologie et des besoins de nos clients font de ce sujet un élément crucial pour la réussite du CRIGEN. Comment rester leader mondial sans investir dans la formation des salariés ?

La formation ne doit pas être uniquement un outil d'accompagnement des transformations d'entreprise. Elle doit également permettre le développement personnel et professionnel des salariés. La formation, accessible à tous dans les mêmes conditions grâce à des procédures simples, doit aussi redevenir un ascenseur social permettant aux salariés d'évoluer.

Nous réaffirmons notre attachement à la formation (dont la formation promotionnelle), au fait que **chaque salarié doit pouvoir être à l'initiative de sa formation, enfin à l'égalité d'accès à la formation professionnelle pour tous.**

L'alternance est aussi une de nos préoccupations.

Vos élu(e)s FO ENERGIE agissent au quotidien afin d'améliorer les conditions de travail des alternants, mais également afin qu'ils bénéficient d'une reconnaissance financière de bon niveau.

Nous revendiquons une augmentation du taux d'embauches issues de l'alternance. Cela permettra de sécuriser le transfert de compétences et rentabiliser l'investissement des salariés dans les missions tutorales qui leur sont confiées.

Vos élu(e)s FO revendiquent que la mission tutorale fasse l'objet d'une valorisation et d'une reconnaissance salariale au sein de TOUS nos établissements.

**Chaque voix compte !**

**L'oxygène du CRIGEN c'est vous !  
Pour agir, ne pas subir votez FO**



**Véronique POIRIER**

Administrateur CAMIEG  
Membre de Comité Européen ENGIE  
Élu(e) CE CRIGEN  
Déléguée Syndicale Centrale ENGIE SA



**Pascal POIRIER**

Représentant syndical FO CRIGEN  
Membre Conseil de Surveillance  
EPARGNE SALARIALE  
Représentant CE CRIGEN



**Philippe BONDET-LABORIE**

Administrateur CMCAS 93  
Élu(e) CE CRIGEN  
Membre de la Fondation Agir  
Pour l'Emploi